



CONSEIL DES CHEVAUX  
NORMANDIE

# SITE SOUS VIDÉO PROTECTION

CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (ART.L223-1 À L223-9 ET L254 À L255-1) DÉCRET N°96-926 DU 17 OCTOBRE 1996 MODIFIÉ PAR LA LOI N°2011-267 DU 14 MARS 2011

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AU DROIT  
D'ACCÈS À L'IMAGE S'ADRESSER À :

---

TÉL. \_\_\_\_\_